



COMMUNIQUE DE PRESSE

APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES RÉSOLUTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paris, le 30 juin 2022 – 14h30 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce la bonne réalisation de son Assemblée générale annuelle.

Les actionnaires de Néovacs, réunis ce mercredi 29 juin 2022 en Assemblée Générale Mixte, ont voté massivement en faveur des résolutions soutenues par la Direction Générale.

Les actionnaires présents et représentés, qui ont permis d'atteindre un quorum de 25,8% sur 1^{ère} convocation, ont approuvé l'intégralité des résolutions à plus de 99%.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde[®], brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde[®] » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ
Relations Presse financière
dschwartz@actus.fr
01 53 67 36 35